

***Séance régulière du
Conseil scolaire fransaskois***
Le jeudi 4 octobre 2018 (11h00)
Hôtel Four Points by Sheraton
Saskatoon

Procès-verbal

Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Alpha Barry, Région n° 3 de Regina
Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille
Gisèle Rivard, Région n° 4 de l'école Providence (Zoom Meeting)
Hélène Grimard, Région n° 5 de Saskatoon
Jérôme Perrault, Région n° 6 de Zenon Park
Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert
Martin Prince, Région n° 8 des Battlefords
Anita Francon, Région n° 9 de l'école de St-Isidore
Guy Roberge, Région n° 10 de Ponteix

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Direction générale aux affaires
Bernard Roy, Direction générale à l'éducation (Zoom Meeting)
Claude-Jean Harel, Coordonnateur aux communications
Sébastien Fillion, Coordonnateur au TI
Catherine Colombet, Adjointe administrative

I. Ouverture

1.1 Bienvenue

La présidence du CSF, Alpha Barry souhaite la bienvenue. Il remercie les membres du CSF, le personnel du CÉF et la presse de leur présence.

La présidence du CSF constate que le quorum est atteint et appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du jeudi 4 octobre 2018 à 11 heures.

La présidence du CSF invite la conseillère scolaire, Anita Francon, à faire la lecture du mot de bienvenue :

« Le Conseil scolaire fransaskois (CSF) souhaite rappeler aux parents et tuteurs d'élèves fransaskois, les ayants-droits de l'éducation francophone en Saskatchewan que :

- La création du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) découle directement de l'application de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés qui confère aux francophones de la Saskatchewan le droit de gérer leurs établissements scolaires.
- C'est donc une ordonnance constitutionnelle qui a motivé l'établissement la division scolaire fransaskoise.
- Le CSF gouverne l'administration du CÉF.
- Le CSF est composé de conseillers scolaires élus qui assurent le respect des obligations constitutionnelles du CÉF en vertu d'un triple mandat : scolaire, culturel et communautaire.
- Avec ses écoles d'excellence en français langue première, le CÉF est un environnement sain et accueillant, qui prépare les élèves à leur réussite éducative, identitaire et culturelle.
- À l'obtention du diplôme d'études secondaires (12e année), l'élève maîtrisera les compétences lui permettant de s'épanouir, de s'affirmer et de contribuer à part entière à la société.

Les valeurs organisationnelles qui nous sont chères sont les suivantes :

- les relations interpersonnelles,
- un environnement sain,
- une culture d'excellence,
- le partenariat,
- l'innovation,
- l'ouverture sur le monde.

Nous tous à cette table sommes animés par cette mission, par ce mandat, par ces valeurs. Merci de nous appuyer dans la réalisation de cet engagement.

De plus, le CSF appuie les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.

Afin de favoriser une meilleure compréhension du rôle des traités, le CSF reconnaît que son siège social est localisé sur le territoire du Traité numéro 4 et que les écoles administrées par le CÉF sont situées sur les territoires des traités 2, 4 et 6.

Les établissements du CÉF sont également localisés sur les terres ancestrales des Métis.

Nous respectons et honorons les Traités qui ont été ratifiés sur tous les territoires. Nous reconnaissons les torts et les erreurs du passé, et nous sommes engagés à aller de l'avant en partenariat avec les Premières nations, les Inuits et les Métis dans un esprit de réconciliation et de collaboration. »

1.2 *Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 4 octobre 2018 et
**assentiment sur la correspondance*

18.080 GENEVIÈVE BINETTE : Que l'ordre du jour de la séance régulière du 4 octobre 2018 soit adopté tel que présenté.

Adopté

1.3 *Déclaration de conflits d'intérêts*

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré. La présidence du CSF rappelle qu'à tout moment, lors de la rencontre, un conflit d'intérêts peut être déclaré.

1.4 *Point d'amélioration continue*

1.4.1 *Politique du jour : Délégation de l'autorité (politique 2.5)*

Grille de révision des politiques

Politique à réviser : Rôle des comités et des représentants

Réunion du CSF du 4 octobre 2018

Réviseur : Alpha Barry

Questions	Commentaires	Satisfaction
1) La politique est-elle toujours pertinente ?	Oui	
2) La politique est-elle conforme à la mission, la vision et les valeurs du CÉF ?	Oui	
3) Est-ce que la politique est facilement accessible à tous ?	Oui	
4) Est-ce que la politique est à jour et d'intérêt actuel ?	Oui	
5) La politique atteint-elle les résultats visés ?	Oui	
6) Quelle est l'efficacité de la mise en œuvre de la politique ?	Oui	

1.5 *Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 22 juin 2018*

Il est proposé de modifier les résolutions 18.055 et 18.069 comme suit :

18.055 ALPHA BARRY : Entendu que le Conseil scolaire fransaskois (CSF) est tenu de respecter les dispositions législatives, comprises dans la Loi sur l'éducation et

ses règlements ; force est de constater que le budget présenté et adopté, aujourd'hui, ne reflète pas les besoins réels du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF), aux fins d'atteindre les résultats escomptés.

Que le CSF ne ménage aucun effort pour aller chercher des fonds additionnels pour ainsi répondre à ses obligations constitutionnelles, conformément au mandat du CÉF ; également d'entreprendre les efforts nécessaires afin de se doter d'une formule de financement adaptée telles qu'identifiées dans le plan stratégique.

18.069 MARTIN PRINCE : Que le CSF rembourse les frais jusqu'à un maximum de 500\$, avec pièces justificatives, par conseil d'école pour aider à défrayer les coûts de leur participation au Symposium des parents du 20 octobre 2018 à Regina, suivant la disponibilité des fonds dans le budget de la gouvernance et dont les dépenses seront entérinées par le Comité des finances et de vérification.

18.081 MARIA LEPAGE : Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance régulière du 22 juin 2018 avec les modifications demandées aux résolutions 18.055 et 18.069.

Adopté

II. Directions du Conseil

2.1 Points d'information

2.1.1 Mise à jour des dossiers des directions générales

La direction générale à l'éducation, M. Bernard Roy présente le plan stratégique du secteur de l'éducation :

- Les différentes cibles du PSSE
- Les priorités
- Les stratégies permanentes
- Les résultats à long terme
- Les cibles d'amélioration
- Les résultats du CÉF et les cibles du PSSE

La direction générale aux affaires, M. Ronald Ajavon présente les dossiers suivants :

- Programme de francisation – TACLEF
- CEPE
- Rentrée scolaire 18-19
- Effectifs scolaires
- Budget 18-19
- Dossiers juridiques

18.082 ALPHA BARRY : Que le CSF mandate son administration à ne ménager aucun effort pour mettre en place des démarchages afin que la prématernelle des écoles

fransaskoises soit financée par le Ministère de l'éducation, au même titre que les autres conseils scolaires, suivant les critères qui existent sur les fonds fédéraux.

Adopté

18.083 ALPHA BARRY : Que le CSF accepte que la précédente résolution (numéro 18.082) sur la mise en place des démarchages soit intégrée dans les objectifs partagés entre les deux directions générales du CEF pour l'année à venir 2018-2019.

Adopté

18.084 GENEVIEVE BINETTE : Que le CSF mandate le Comité stratégique et de négociation à mettre en place des démarchages pour obtenir du financement de la prématernelle et ainsi appuyer les démarchages des directions générales.

Adopté

2.1.2 Relations CSF/CE/CE Inc

Le CSF a pris connaissance de la recommandation AGA 18.006 adoptée lors de l'assemblée générale annuelle du 13 mars 2018 du Conseil d'école Boréale, et dont le procès-verbal a été reçu le 29 juin 2018.

Le CSF a pris connaissance :

- de la proposition 18.33 adoptée par le Conseil d'école Ducharme, lors de sa réunion régulière du 10 mai 2018 ;
 - du point Varia discuté lors de l'assemblée générale annuelle du 10 mai 2018 du Conseil d'école Ducharme ;
- et dont les procès-verbaux ont été reçus le 19 juin 2018.

Le CSF a pris connaissance de la recommandation AGA-CEMG-18-06 adoptée lors de l'assemblée générale annuelle du 23 mai 2018 du Conseil d'école Mathieu de Gravelbourg et dont le procès-verbal a été reçu le 25 juin 2018.

Le CSF a pris connaissance de la recommandation adoptée par le Conseil d'école Bellegarde, lors de sa réunion régulière du 11 septembre 2018, et dont le procès-verbal a été reçu le 12 septembre 2018.

2.1.3 Dates à retenir

100^E DU COLLÈGE MATHIEU le samedi 6 octobre 2018 à Gravelbourg.

28E CONGRÈS DE LA FNCSF

18.085 MARIA LEPAGE : Que le CSF accepte la participation de la conseillère scolaire Mme Geneviève Binette au 28^e congrès de la FNCSF du 18 au 20 octobre 2018 à Halifax (NÉ) si celle-ci peut y assister.

Adopté

18.086 JEROME PERRAULT : Que le CSF participe à l'encan silencieux de la Fondation Éduquer en français (FEF) organisé lors du congrès de la FNCSF d'octobre 2018 en produisant un panier de produits de terroir de la Saskatchewan.

Adopté

Pause dîner et reprise à 12h28.

SYMPOSIUM DES PARENTS 2018 du samedi 20 octobre 2018 à Regina

Deux conseillères scolaires, Mmes Gisèle Rivard et Geneviève Binette indiquent la possibilité d'y assister, suivant leur disponibilité.

FALL GENERAL ASSEMBLY AND AGM DU SSBA À REGINA

18.087 ALPHA BARRY : Que le CSF désigne :

- les conseillers scolaires MM. Hélène Grimard, Geneviève Binette et Jérôme Perrault comme membres votants du Conseil des écoles fransaskoises n° 310, avec deux (2) votes chacun,
- la présidence du CSF, M. Alpha Barry en qualité de substitut,
- le conseiller scolaire M. Joseph Poirier comme représentant qui sera autorisé à ramasser les bulletins de vote du Conseil des écoles fransaskoises n° 310, lors de l'assemblée générale annuelle du SSBA qui se déroulera les 15, 16 et 17 novembre 2018 à Regina.

Les conseillères scolaires, Mmes Maria Lepage et Anita Francon ont momentanément quitté la séance.

Adopté

La conseillère scolaire, Mme Maria Lepage rejoint la séance.

LE RENDEZ-VOUS FRANSASKOIS DU 2 AU 4 NOVEMBRE 2018 À SASKATOON

Sur proposition de la présidence du CSF, M. Alpha Barry, les conseillers scolaires intéressés à participer au « Rendez-vous fransaskois » qui se déroulera à Saskatoon du 2 au 4 novembre 2018 sont les suivants : MM. Alpha Barry, Hélène Grimard et Joseph Poirier.

La conseillère scolaire, Mme Anita Francon rejoint la séance et indique être intéressée à participer au « Rendez-vous fransaskois 2018 ».

2.2 Rapports des comités et représentants

2.2.1 Rapport de surveillance des conseillers scolaires

La présidence du CSF, M. Alpha Barry, rappelle que ce point à l'ordre du jour est l'occasion pour les conseillers scolaires de rapporter à la table du CSF des informations qu'ils jugent nécessaires de partager.

La conseillère scolaire, Mme Maria Lepage a quitté quelques instants la séance.

2.2.2 Comité des finances et de vérification

Sans objet.

2.2.3 Comité de gouvernance et des politiques

Rapport oral présenté par la présidente du Comité de gouvernance et des politiques, Mme Maria Lepage, suite à la réunion dudit comité le 14 septembre 2018.

2.2.4 Les divers comités sous l'entente ALEF

Sans objet.

2.2.5 Représentant auprès du Comité exécutif du SSBA

Rapport écrit présenté par le représentant du CSF auprès du Comité exécutif du SSBA, M. Martin Prince.

Le conseiller scolaire, M. Jérôme Perrault, propose que le CSF mandate les délégués désignés à assister et à voter lors du *Fall Assembly* du SSBA à rencontrer les députés présents à cette occasion.

La conseillère scolaire, Mme Geneviève Binette, s'absente quelques instants.

2.2.6 Représentant auprès de la table des élus

Rapport oral présenté par le représentant du CSF auprès de la table des élus, M. Alpha Barry.

2.2.7 Représentant au Conseil d'administration de la FNCSF

Rapport oral présenté par le représentant du CSF au Conseil d'administration de la FNCSF, M. Alpha Barry.

2.2.8 Comité stratégique et de négociation

Sans objet.

2.2.9 *Comité sur le rendement de la direction générale*

Sans objet.

2.2.10 *Comité de reconnaissance*

Sans objet.

2.2.11 *Comité de développement d'un plan d'accueil, de formation et d'intégration des nouveaux conseillers scolaires*

Sans objet.

2.3 *Rapports des ressources humaines*

18.088 GENEVIEVE BINETTE : Que le CSF se réunisse à huis clos lors de la séance régulière du CSF du 4 octobre 2018, en présence des directions générales, à 13h51.
Adopté

18.089 MARTIN PRINCE : Que le CSF lève le huis clos de la séance régulière du CSF du 4 octobre 2018, à 13h55.
Adopté

III. **Correspondance et autres communications

IV. Délégations et présentations spéciales

V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière

VI. Tour de table et clôture de la séance

6.1 *Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)*

6.1.1 *Rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 22 juin 2018*

Aucune observation.

6.1.2 *Autoévaluation de la séance du 4 octobre 2018*

Il est demandé aux conseillers de faire cette autoévaluation en ligne et au plus tard le lundi 15 octobre 2018 à midi.

Séance régulière du CSF

Le jeudi 4 octobre 2018

Page 9 sur 9

6.2 La prochaine séance :

- Le vendredi 23 novembre 2018, à 9 heures, à Regina.

6.3 Levée de la séance du 4 octobre 2018

18.090 MARTIN PRINCE : Que le CSF lève la séance régulière du 4 octobre 2018, à Saskatoon, à 14h01.

Adopté



A blue ink signature, appearing to be 'Alfred Parry', written over a horizontal line.

Présidence



A blue ink signature, appearing to be 'M. Prince', written over a horizontal line.

Secrétaire